

La population des 16 à 29 ans en 2040 : une forte diminution par rapport à 2007

La population des 16 à 29 ans baisserait de 10 % à horizon 2040 dans le Nord-Pas-de-Calais, passant ainsi de 788 000 personnes en 2007 à 714 000 en 2040. Cette baisse importante et inverse à l'évolution en France métropolitaine (+ 3,2 %), reposerait essentiellement sur le déficit migratoire régional pour cette tranche d'âge. Cette baisse serait temporairement remise en cause au cours des années 2020, en raison du regain de naissances observé au début des années 2000.

Les résultats seraient très contrastés à l'échelle des zones d'emploi : d'un quasi-équilibre pour celle de Roubaix-Tourcoing (- 0,7 %) à une très forte diminution pour celle de Dunkerque (- 26,6 %). Ces différences infrarégionales reposerait notamment sur la configuration des flux migratoires internes à la région.

Les 16 à 29 ans sont en effet caractérisés par une mobilité géographique plus importante que celle des autres classes d'âge : les mouvements liés aux études, la recherche du premier emploi ou l'acquisition d'un logement sont autant d'éléments conditionnant les migrations et les trajectoires individuelles. La zone d'emploi de Lille, cœur économique et pôle universitaire de premier plan, occupe à ce titre une position centrale dans la région. Du point de vue des autres zones d'emploi de la région, celle de Lille représenterait 30 % des sorties contre 15 % des entrées pour les 16 à 18 ans. Le résultat serait inversé pour les 25 à 29 ans : la zone d'emploi de Lille représenterait 16 % des sorties contre 30 % des entrées.

Une baisse de la population des 16 à 29 ans à horizon 2040

La croissance projetée de la population totale pour la région Nord-Pas-de-Calais serait très faible : + 3,2 % à horizon 2040¹ (**encadré 1**). Cette quasi-stagnation de la population totale masquerait une hétérogénéité considérable, avec, en particulier, un fort accroissement de la population des séniors.

Par contre, les résultats seraient très différents pour les classes d'âge plus jeunes : la région perdrait, entre 2007 et 2040, 9,4 % de sa population des 16 à 29 ans (**tableau 1**). Cette décroissance assez prononcée tranche nettement avec les données projetées à l'échelle de la France métropolitaine (+ 3,2 %). Si l'on affine un peu plus l'analyse, les pertes de population seraient plus importantes pour les 16 à 18 ans (- 13,9 %) et les 19 à 24 ans (- 11,0 %) que pour les 25 à 29 ans (- 4,2 %).

Tableau 1 : Évolution projetée de la population des 16 à 29 ans en Nord-Pas-de-Calais

Unités : nombre, %

Âge	Population des 16 à 29 ans				Évolutions projetées			
	2007	2020	2030	2040	2007 à 2040	2007 à 2020	2020 à 2030	2030 à 2040
De 16 à 18 ans	177 067	160 635	161 131	152 423	-13,9	-9,3	+0,3	-5,4
De 19 à 24 ans	349 067	317 923	323 295	310 596	-11,0	-8,9	+1,7	-3,9
De 25 à 29 ans	261 642	250 277	250 304	250 766	-4,2	-4,3	+0,0	+0,2
De 16 à 29 ans	787 776	728 835	734 730	713 785	-9,4	-7,5	+0,8	-2,9

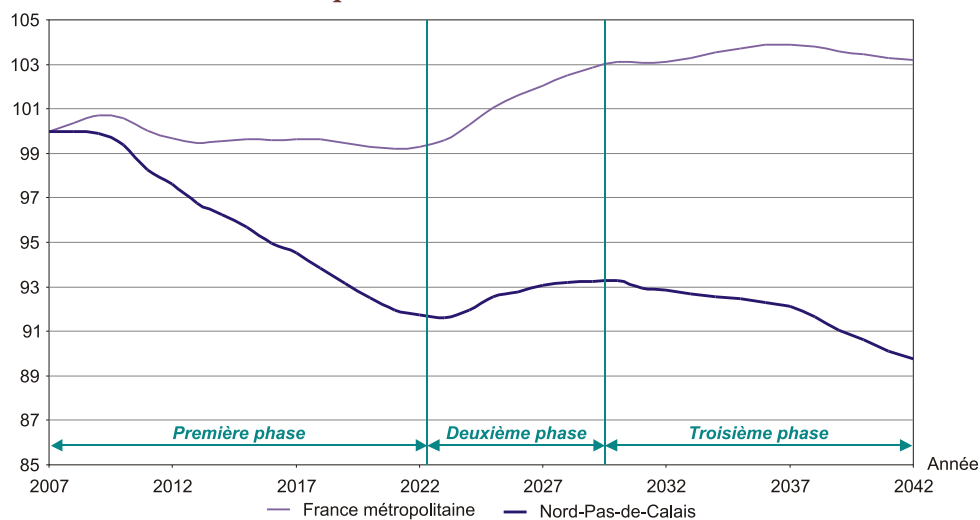
Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

¹ Attention, il s'agit de projections et non de prévisions. On ne considère pas l'ensemble des futurs possibles en leurs affectant une probabilité de réalisation : on considère un seul futur possible, celui du scénario démographique envisagé. En outre, il convient de demeurer prudent quant à l'interprétation des résultats : étant donné les classes d'âge assez restreintes retenues, les effectifs en jeu peuvent parfois être relativement faibles.

La période 2007 à 2040 a été scindée en trois phases distinctes. Les évolutions projetées seraient en effet très différentes à court et moyen terme (**graphique 1**) :

- ❑ 1^{ère} phase (de 2007 jusqu'au début des années 2020) : on observerait une forte baisse de la population des 16 à 29 ans qui passerait de 788 000 en 2007 à environ 729 000 ;
- ❑ 2^e phase (jusqu'au début des années 2030) : une légère hausse temporaire ferait suite, la population remonterait alors à près de 735 000 au début des années 2030 ;
- ❑ 3^e phase (jusqu'à l'horizon) : une nouvelle phase de contraction s'amorcerait avec 714 000 individus de 16 à 29 ans en 2040.

Graphique 1 : Évolution projetée de la population des 16 à 29 ans pour le Nord-Pas-de-Calais



Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Le rôle central des migrations résidentielles

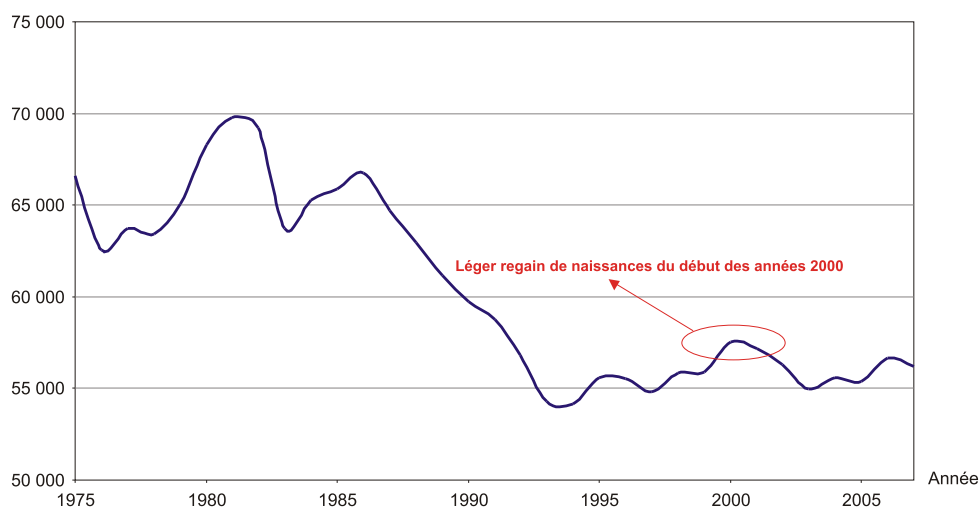
Pourquoi une telle configuration temporelle ? Les phénomènes migratoires et l'évolution de la fécondité se conjuguent pour expliquer cette dynamique particulière. Le déficit migratoire interne régional, particulièrement marqué pour les 16 à 29 ans, explique l'évolution tendancielle à la baisse.

La comparaison avec la France métropolitaine (pour laquelle le solde migratoire interne est nul par définition) est à ce titre édifiante (**graphique 1**). De même, les résultats régionaux apparaissent très différents si l'on considère un scénario fictif sans migration : la baisse de la population des 16 à 29 ans ne serait plus que de - 1,8 % à horizon 2040. C'est donc bien le déficit migratoire caractéristique de ces classes d'âge qui explique la tendance de fonds à la baisse.

En outre, le phénomène est cumulatif : à comportements migratoires et fécondité donnés, moins d'individus de 16 à 29 ans (et plus largement moins de parents puisque le déficit migratoire se prolonge au-delà de 29 ans) implique moins d'enfants et donc une population de 16 à 29 ans encore plus restreinte dans le futur.

Néanmoins, la chronique passée des naissances joue également un rôle important : le léger regain des naissances observé au début des années 2000 et entre 2005 et 2007 (**graphique 2**) explique la hausse temporaire des effectifs des 16 à 29 ans au cours des années 2020. Ce phénomène viendrait alors, de manière transitoire, compenser l'impact négatif des migrations.

Graphique 2 : Chronique passée des naissances en Nord-Pas-de-Calais de 1975 à 2007



Source : *Omphale 2010, scénario central (Insee)*.

L'impact des migrations étant prépondérant, il convient d'analyser plus finement les mouvements migratoires caractérisant la tranche d'âge en question². Les migrations sont identifiées à l'aide du recensement de la population (question : « Où habitiez-vous au 1^{er} janvier N-5 ? »). Elles sont de ce fait mesurées sur une base quinquennale³. Il est alors préférable de raisonner sur cette base et d'étudier les flux sur cinq ans (**encadré 1**). Cela conduit à un raisonnement par pseudo-génération⁴ (**encadré 2**).

Tableau 2 : Migrations projetées pour 2007 à 2012 en Nord-Pas-de-Calais pour les individus âgés de 16 à 29 ans en 2007

Unité : nombre

Classes d'âge	Émigration	Immigration	Solde interne
De 16 à 18 ans	16 990	12 678	-4 312
De 19 à 24 ans	43 269	21 769	-21 500
de 25 à 29 ans	20 877	14 228	-6 649
De 16 à 29 ans	81 136	48 675	-32 461

Source : *Omphale 2010, scénario central (Insee)*.

Considérons la pseudo-génération ayant entre 16 et 29 ans en 2007 (et donc entre 21 et 34 ans en 2012). Parmi les résidents du Nord-Pas-de-Calais de cette pseudo-génération, près de 81 000 quitteraient la région entre 2007 et 2012. Dans le même temps, près de 49 000 individus de la même pseudo-génération (16 à 29 ans en 2007) feraient le chemin inverse. Ainsi, sur une période de cinq ans, le déficit migratoire régional pour les personnes âgées de 16 à 29 ans en 2007 serait de 32 000 individus (**tableau 2**).

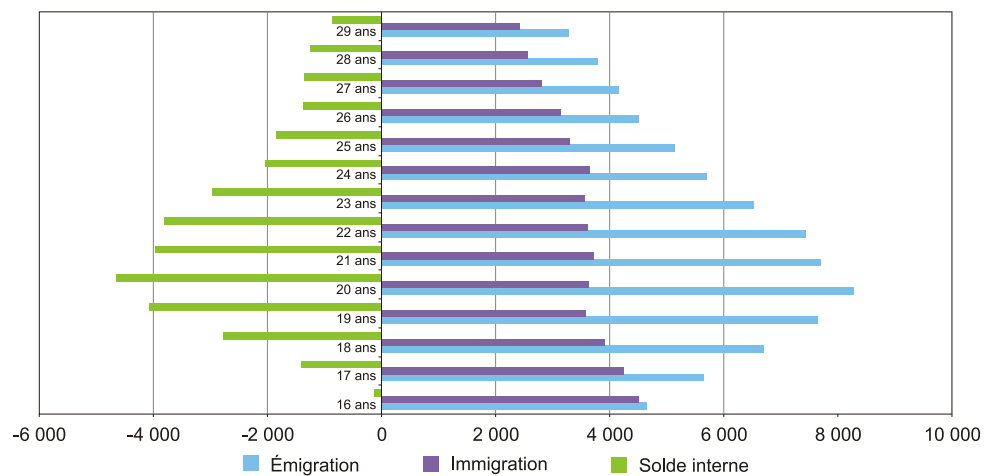
Si le déficit semble davantage marqué pour les 19 à 24 ans, les trois tranches retenues n'ont pas toutes la même amplitude. Le graphique 3 vient confirmer ce résultat : le déficit migratoire serait surtout marqué pour les individus âgés de 18 à 23 ans. Il convient également de remarquer que la variation du déficit migratoire en fonction de l'âge provient davantage de variations dans les flux d'émigration (sorties de la région) que dans les flux d'immigration (entrées sur la région).

² Seuls les mouvements migratoires internes (migrations résidentielles) sont pris en compte, la prise en compte des échanges migratoires avec l'étranger ne modifiant qu'à la marge les résultats de l'analyse.

³ Le point essentiel est que l'on ne peut préciser, sur un intervalle de cinq ans, l'âge précis auquel s'effectue la migration.

⁴ Dans la suite de l'analyse, la mortalité ne sera pas explicitement analysée car l'impact des décès aux jeunes âges est peu significatif par rapport aux volumes concernés par les migrations. En outre, il existe très peu de différences territoriales de mortalité : la prise en compte des décès ne serait donc d'aucune utilité pour les comparaisons territoriales.

Graphique 3 : Migrations projetées pour la période de 2007 à 2012 en Nord-Pas-de-Calais par âge détaillé en 2007



Guide de lecture : au sein de la population des individus âgés de 20 ans en 2007, près de 8 300 ont quitté la région entre 2007 et 2012. Dans le même temps, près de 3 600 sont arrivés sur le territoire régional.
 Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Des baisses d'ampleurs inégales à l'échelle des zones d'emploi

Si, quelle que soit la zone d'emploi considérée, le taux de croissance à horizon 2040 apparaît négatif pour les 16 à 29 ans, l'ampleur de la contraction varierait considérablement : de -0,7 % pour la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing à -26,6 % pour celle de Dunkerque (tableau 3). Outre la zone d'emploi de Dunkerque, les baisses les plus conséquentes seraient observées sur celles de Maubeuge (-18,3 %), de Saint-Omer (-14,9 %) et de Lens-Hénin (-13,7 %).

Tableau 3 : Évolution projetée de la population des 16 à 29 ans pour les zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais

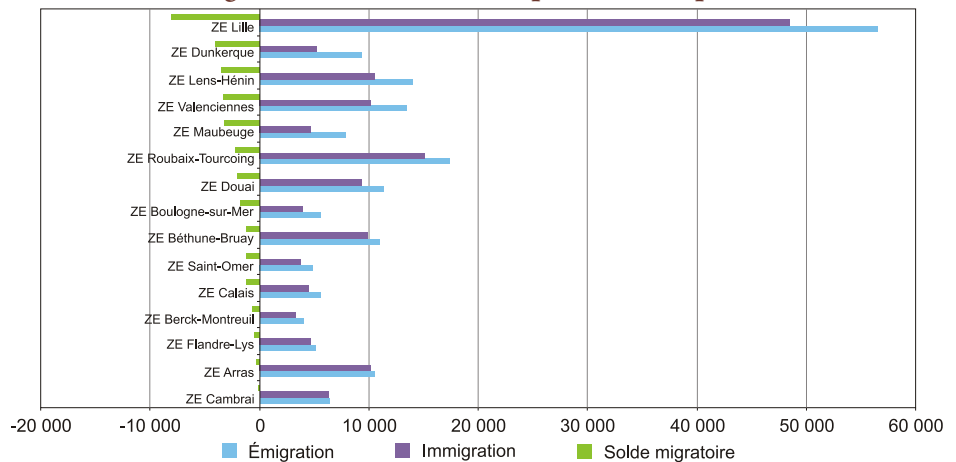
Unités : nombre, %

Zones d'emploi	Population des 16 à 29 ans		Évolutions projetées			
	2007	2040	2007 à 2040	2007 à 2020	2020 à 2030	2030 à 2040
Roubaix-Tourcoing	81 335	80 744	-0,7	-2,8	+2,4	-0,3
Lille	189 862	177 280	-6,6	-6,2	+0,9	-1,3
Dunkerque	46 951	34 450	-26,6	-15,2	-6,1	-7,8
Flandre-Lys	20 749	19 601	-5,5	-4,4	+1,6	-2,8
Douai	46 330	42 033	-9,3	-8,8	+2,1	-2,5
Valenciennes	68 454	61 235	-10,5	-7,9	+0,7	-3,6
Cambrai	30 008	28 444	-5,2	-4,9	+2,6	-2,9
Maubeuge	42 409	34 632	-18,3	-13,5	-0,1	-5,4
Arras	42 579	40 668	-4,5	-6,4	+4,5	-2,3
Lens-Hénin	70 760	61 100	-13,7	-10,8	+0,4	-3,6
Béthune-Bruay	51 421	48 035	-6,6	-6,9	+3,4	-3,0
Saint-Omer	20 431	17 392	-14,9	-9,7	-0,1	-5,6
Calais	30 085	26 845	-10,8	-5,5	-1,5	-4,1
Boulogne-sur-Mer	29 186	26 157	-10,4	-4,6	-2,3	-3,8
Berck-Montreuil	17 216	15 169	-11,9	-7,2	-0,7	-4,4
Nord-Pas-de-Calais	787 776	713 785	-9,4	-7,5	+0,8	-2,9

Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Si l'on se concentre sur la période 2020 à 2030, qui serait caractérisée par une hausse transitoire de la population des 16 à 29 ans à l'échelle régionale, les résultats sont très différents. La plupart des zones d'emploi auraient une croissance positive transitoire sur cette période, hormis celle de Dunkerque (- 6,1 %) et, dans une moindre mesure, celles de Boulogne-sur-Mer (- 2,3 %), de Calais (- 1,5 %) et de Berck-Montreuil (- 0,7 %). L'une des sources d'explication des différences d'évolutions démographiques repose une fois encore sur les mouvements migratoires : flux entre chaque zone d'emploi et flux de chacune d'elles avec les autres départements de France métropolitaine.

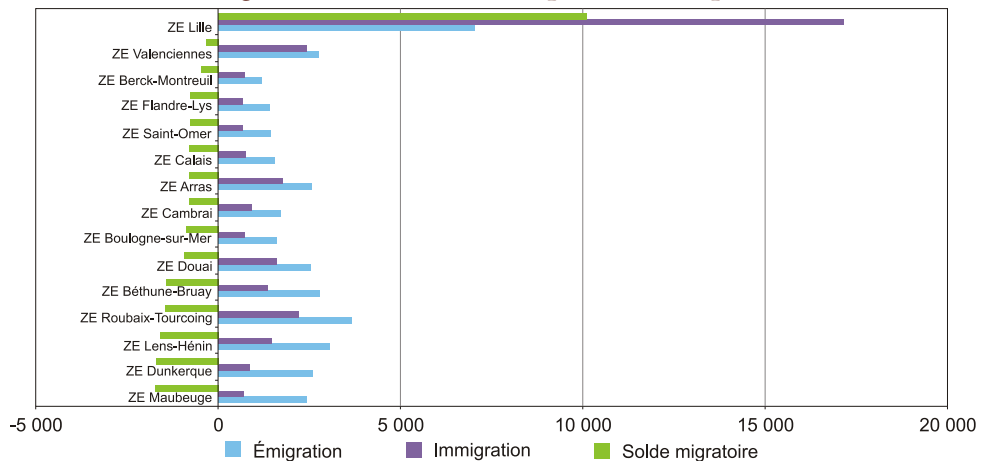
Graphique 4 : Migrations projetées pour 2007 à 2012 pour les individus âgés de 16 à 29 ans en 2007 par zone d'emploi



Guide de lecture : au sein de la population des individus âgés de 16 à 29 ans en 2007, près de 56 000 ont quitté la zone d'emploi (ZE) de Lille entre 2007 et 2012. Dans le même temps, près de 48 000 sont arrivés sur cette ZE. Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

La zone d'emploi de Lille se démarquerait des autres par l'importance des effectifs concernés (**graphique 4**) : au sein de la population des individus âgés de 16 à 29 ans en 2007, près de 56 000 quitteraient cette zone d'emploi entre 2007 et 2012. Dans le même temps, près de 48 000 arriveraient sur la zone : le déficit migratoire serait donc de - 8 000 sur cinq ans. Si l'ensemble des autres zones d'emploi étaient elles aussi caractérisées par un déficit migratoire, celui-ci serait nettement plus élevé (supérieur à 3 000 personnes) pour celles de Dunkerque, de Lens-Hénin, de Valenciennes et de Maubeuge.

Graphique 5 : Migrations projetées pour 2007 à 2012 pour les individus âgés de 16 à 18 ans en 2007 par zone d'emploi



Guide de lecture : au sein de la population des individus âgés de 16 à 18 ans en 2007, près de 7 000 ont quitté la zone d'emploi (ZE) de Lille entre 2007 et 2012. Dans le même temps, près de 17 000 sont arrivés sur cette ZE. Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

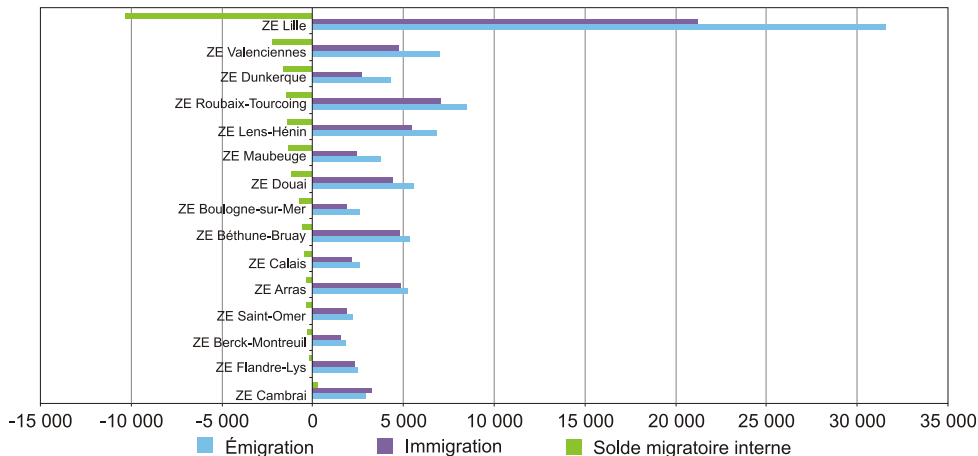
En se focalisant sur la population des 16 à 18 ans en 2007, la zone d'emploi de Lille se démarquerait tout autant (**graphique 5**) : au sein de la population des jeunes âgés de 16 à 18 ans en 2007, près de 7 000 quitteraient cette zone d'emploi entre 2007 et 2012. Dans le même temps, près de 17 000 arriveraient sur la zone : l'excédent migratoire serait donc de + 10 000 personnes sur cinq ans. Si toutes les autres zones étaient caractérisées par un déficit migratoire, son ampleur varierait considérablement : les zones d'emploi de Dunkerque et de Maubeuge connaîtraient les plus forts déficits avec une perte d'environ 1 700 individus chacune entre 2007 et 2012.

Le cas des zones d'emploi de Valenciennes et de Lens-Hénin est édifiant : alors même que leurs populations 2007 des 16 à 18 ans sont proches (respectivement 15 500 et 16 500 individus), le déficit migratoire serait nettement plus prononcé pour la zone de Lens-Hénin (- 1 600) que pour celle de Valenciennes (- 300).

Ce profil des mouvements migratoires des 16 à 18 ans repose notamment sur l'attractivité du pôle universitaire lillois, qui attire nombre d'étudiants y poursuivant leurs études supérieures. La différence entre les zones d'emploi de Lens-Hénin et de Valenciennes pourrait alors s'expliquer, en partie, de la même manière, par l'influence du pôle universitaire de Valenciennes. Si les départs étaient un peu moins importants sur la zone d'emploi de Valenciennes que sur celle de Lens-Hénin (respectivement 2 700 et 3 100), c'est surtout l'écart entre les arrivées qui expliquerait la différence de solde migratoire.

En effet, on enregistrerait près de 1 500 arrivées sur la zone d'emploi de Lens-Hénin contre 2 400 sur celle de Valenciennes. Ces arrivées plus nombreuses peuvent traduire une certaine attractivité du pôle universitaire valenciennois, en particulier pour les jeunes de l'Avesnois et du Cambrésis.

Graphique 6 : Migrations projetées pour 2007 à 2012 pour les individus âgés de 19 à 24 ans en 2007 par zone d'emploi

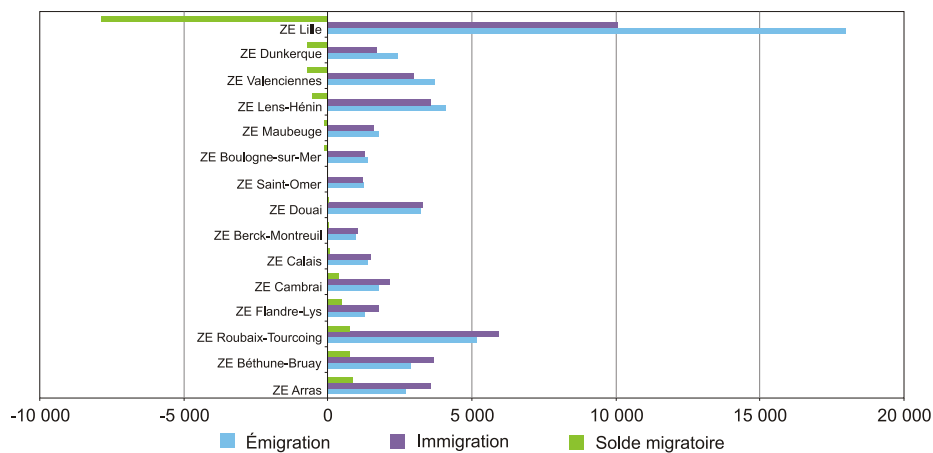


Guide de lecture : au sein de la population des individus âgés de 19 à 24 ans en 2007, près de 31 500 ont quitté la zone d'emploi (ZE) de Lille entre 2007 et 2012. Dans le même temps, près de 21 200 sont arrivés sur cette ZE.

Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Pour la tranche d'âge des 19 à 24 ans, seules quelques zones d'emploi présenteraient un solde migratoire proche de l'équilibre : c'est notamment le cas pour celles de Cambrai et de Flandre-Lys (**graphique 6**). Pour la plupart des zones d'emploi, le solde serait néanmoins déficitaire, en particulier pour les zones d'emploi de Dunkerque, de Valenciennes et de Lille. Pour cette dernière, au sein de la population des jeunes âgés de 19 à 24 ans en 2007, près de 31 500 quitteraient cette zone d'emploi entre 2007 et 2012. Dans le même temps, près de 21 200 arriveraient sur la zone : le déficit migratoire sur cinq ans s'élèverait donc à - 10 300 pour cette zone d'emploi. Le contraste est saisissant si l'on compare cet important déficit à l'excédent migratoire de la zone d'emploi de Lille pour les 16 à 18 ans (+ 10 000 personnes).

Graphique 7 : Migrations projetées pour 2007 à 2012 pour les individus âgés de 25 à 29 ans en 2007 par zone d'emploi



Guide de lecture : au sein de la population des individus âgés de 25 à 29 ans en 2007, près de 18 000 ont quitté la zone d'emploi (ZE) de Lille entre 2007 et 2012. Dans le même temps, près de 10 000 sont arrivés sur cette ZE.

Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Pour les 25 à 29 ans, la zone d'emploi de Lille présenterait également un déficit migratoire de - 8 000 sur la période 2007 à 2012 (**graphique 7**). Les autres zones d'emploi seraient plus nombreuses à présenter un excédent migratoire pour les 25 à 29 ans que pour les 19 à 24 ans. C'est notamment le cas des zones d'emploi d'Arras, de Béthune-Bruay, de Roubaix-Tourcoing, de Flandre-Lys et de Cambrai.

L'analyse qui précède fait nettement ressortir la zone d'emploi de Lille pour deux raisons :

- ❑ l'importance des effectifs en jeu ;
- ❑ la fonction de pôle universitaire de cette zone d'emploi. Le solde migratoire, largement positif pour les 16 à 18 ans, devient nettement déficitaire pour les 19 à 29 ans : ce phénomène explique presque à lui seul la configuration des migrations à l'intérieur de la région.

Il peut dès lors être intéressant de réaliser un focus sur cette zone d'emploi, en distinguant notamment les principales zones d'origine et de destination des migrants.

En se plaçant du point de vue de la zone d'emploi de Lille, la distinction entre les flux relatifs au reste de la région et ceux liés au reste du territoire national permet d'affiner l'analyse.

La zone d'emploi de Lille au cœur des mouvements migratoires

Tableau 4 : Orientation des flux d'entrées et de sorties pour la zone d'emploi de Lille entre 2007 et 2012 (effectifs)

Unité : nombre

Tranches d'âge	Émigration (sorties de la ZE de Lille)		Immigration (entrées sur la ZE de Lille)	
	Hors Nord-Pas-de-Calais	Reste du Nord-Pas-de-Calais	Hors Nord-Pas-de-Calais	Reste du Nord-Pas-de-Calais
De 16 à 18 ans	4 417	2 615	7 831	9 293
De 19 à 24 ans	17 921	13 606	9 344	11 920
De 25 à 29 ans	7 487	10 500	4 639	5 462
De 16 à 29 ans	29 825	26 721	21 814	26 675

Source : Omphale 2010 scénario central (Insee).

Pour les 16 à 29 ans, la zone d'emploi de Lille présenterait un déficit migratoire vis-à-vis de l'extérieur de la région (- 8 000 entre 2007 et 2012) tandis que les flux vis-à-vis du reste de la région serait à l'équilibre (tableau 4).

De manière plus précise, un excédent migratoire caractériserait la population des 16 à 18 ans de + 3 400 par rapport à l'extérieur de la région et + 6 700 par rapport au reste de la région. Au-delà, la zone d'emploi de Lille serait caractérisée par un déficit migratoire, que ce soit vis-à-vis de l'extérieur ou du reste de la région.

Tableau 5 : Orientation des flux d'entrées et de sorties pour la zone d'emploi de Lille entre 2007 et 2012 (structure)

Unité : %

Tranches d'âge	Émigration (sorties de la ZE de Lille)		Immigration (entrées sur la ZE de Lille)	
	Hors Nord-Pas-de-Calais	Reste du Nord-Pas-de-Calais	Hors Nord-Pas-de-Calais	Reste du Nord-Pas-de-Calais
De 16 à 18 ans	62,8	37,2	45,7	54,3
De 19 à 24 ans	56,8	43,2	43,9	56,1
De 25 à 29 ans	41,6	58,4	45,9	54,1
De 16 à 29 ans	52,7	47,3	45,0	55,0

Source : Omphale 2010 scénario central (Insee).

En termes de structure des flux (tableau 5), la part des départs de la zone d'emploi de Lille vers les autres régions françaises diminuerait avec l'âge : 62,8 % des sorties des 16 à 18 ans entre 2007 et 2012 seraient à destination de l'extérieur de la région contre 41,6 % pour les 25 à 29 ans.

Pour la population des 16 à 18 ans, les mouvements migratoires sont fortement liés à des motifs d'étude. À l'intérieur de la région, les flux associés se feraient donc principalement à destination de Lille et non en provenance de Lille. Par contre, un certain nombre de jeunes de la région partiraient vers l'extérieur pour faire leurs études.

Au-delà des 16 à 18 ans, le poids du reste de la région dans les flux de sorties de Lille augmenterait, passant à 43,2 % pour les 19 à 24 ans et à 58,4 % pour les 25 à 29 ans.

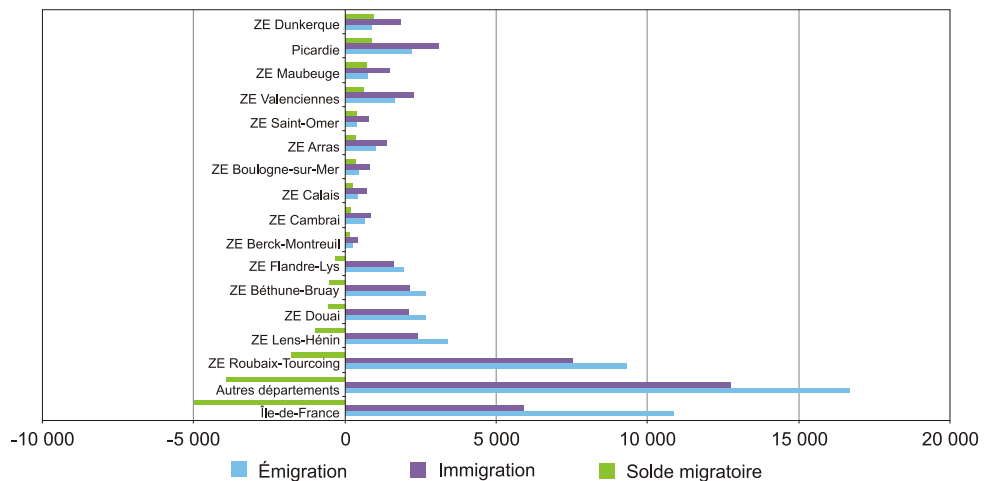
Concernant les entrées sur la zone d'emploi de Lille, la répartition interne-externe serait stable : environ 45 % des arrivées en provenance de l'extérieur et 55 % en provenance du reste de la région, quelle que soit la tranche d'âge considérée.

La configuration précise des flux migratoires de la zone d'emploi de Lille va dépendre de la zone d'échange considérée : l'importance des flux d'émigration et d'immigration ne sera par exemple pas la même selon que l'on considère la zone d'emploi de Saint-Omer ou celle de Roubaix-Tourcoing. Le détail des flux de la zone d'emploi de Lille vis-à-vis de chacune des autres zones d'emploi permet de mieux apprécier l'orientation des flux migratoires internes à la région pour les années à venir.

Au sein de la population âgée de 16 à 29 ans en 2007, 10 800 quitteraient la zone d'emploi de Lille pour la région Île-de-France entre 2007 et 2012 ; dans le même temps, ils seraient près de 5 900 à faire le chemin inverse (**graphique 8**).

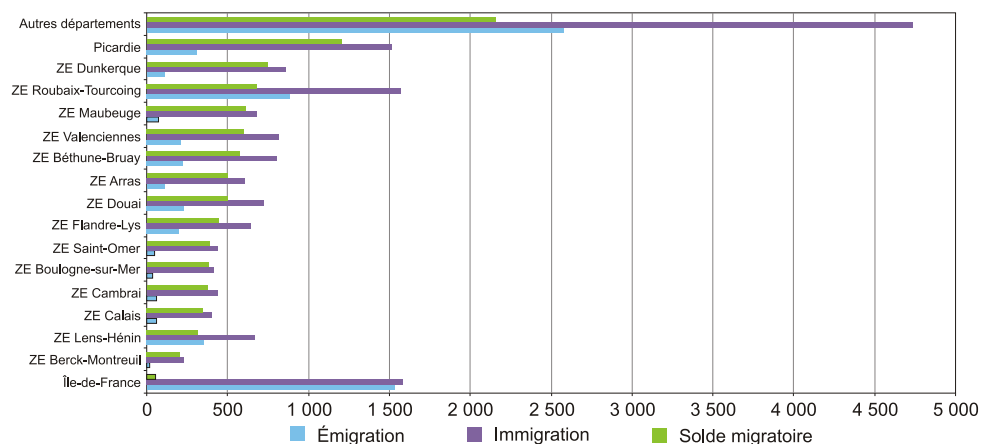
Pour cette population des 16 à 29 ans, le déficit migratoire serait surtout marqué vis-à-vis de l'Île-de-France (- 5 000), des autres départements (- 4 000) et, dans une moindre mesure, de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing (- 1 800).

Graphique 8 : Zones d'échange migratoires pour la zone d'emploi de Lille (individus de 16 à 29 ans en 2007, période 2007-2012)



Guide de lecture : au sein de la population âgée de 16 à 29 ans en 2007, 10 800 quittent la zone d'emploi (ZE) de Lille pour la région Île-de-France entre 2007 et 2012. Dans le même temps, ils sont près de 5 900 à faire le chemin inverse. Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Graphique 9 : Zones d'échange migratoires pour la zone d'emploi de Lille (individus de 16 à 18 ans en 2007, période de 2007 à 2012)



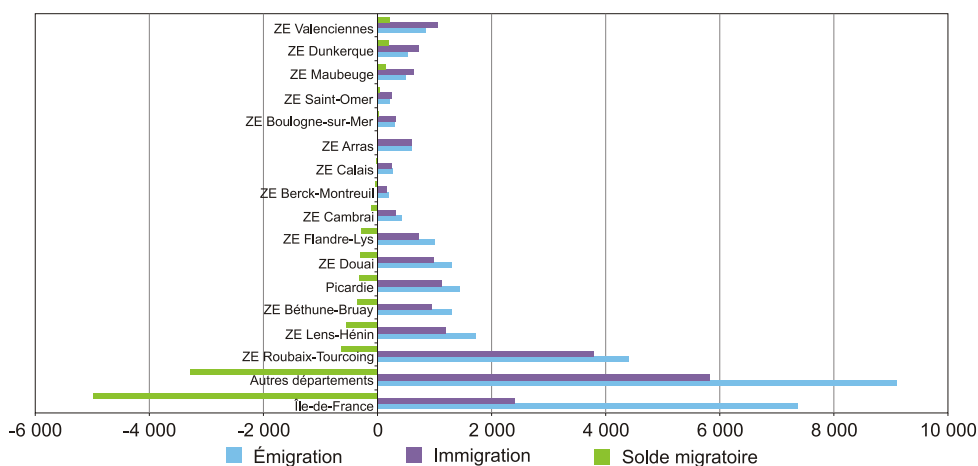
Guide de lecture : au sein de la population âgée de 16 à 18 ans en 2007, 900 quittent la zone d'emploi (ZE) de Lille pour celle de Roubaix-Tourcoing entre 2007 et 2012. Dans le même temps, ils sont près de 1 600 à faire le chemin inverse. Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Des flux qui s'inversent avec l'avancée en âge

Les résultats seraient très différents pour la seule population âgée de 16 à 18 ans en 2007, en lien avec le rôle de pôle universitaire inhérent à la zone d'emploi de Lille. Celle-ci présenterait un excédent migratoire vis-à-vis de l'ensemble des zones considérées (**graphique 9**). La seule exception proviendrait des échanges avec l'Île-de-France qui seraient plus ou moins à l'équilibre.

Par exemple, au sein de la population âgée de 16 à 18 ans en 2007, 2 550 individus quitteraient cette zone d'emploi pour les autres départements (hors Picardie et Île-de-France) entre 2007 et 2012. Sur la même période, ils seraient près de 4 750 à faire le chemin inverse. Ainsi, même si la zone d'emploi de Lille attire plus qu'elle ne perd, l'importance du flux d'immigration ne doit pas faire oublier le fait que le flux inverse d'émigration est loin d'être négligeable.

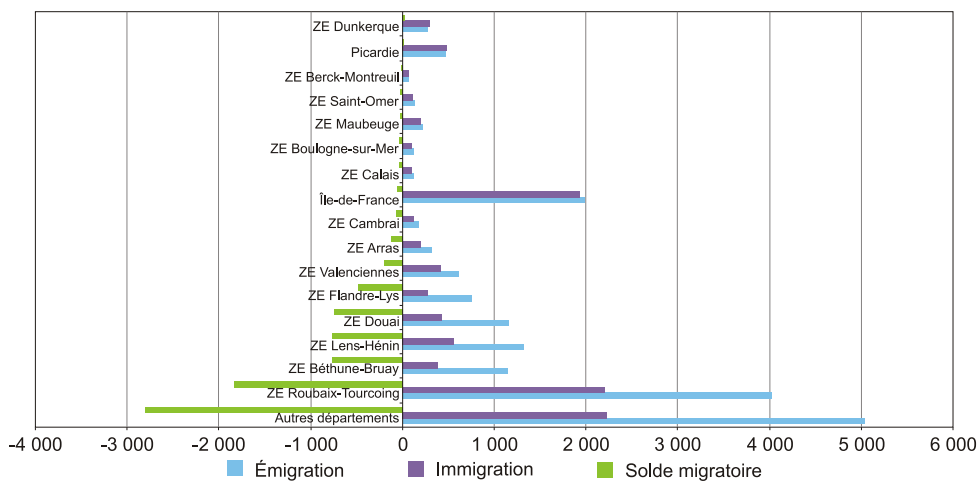
Graphique 10 : Zones d'échange migratoires pour la zone d'emploi de Lille (individus de 19 à 24 ans en 2007, période de 2007 à 2012)



Guide de lecture : au sein de la population âgée de 19 à 24 ans en 2007, 7 400 quittent la zone d'emploi (ZE) de Lille pour la région Île-de-France entre 2007 et 2012. Dans le même temps, ils sont près de 2 400 à faire le chemin inverse. Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Le solde migratoire de la zone d'emploi de Lille pour les 19 à 24 ans serait légèrement positif vis-à-vis de quelques zones d'emploi, en particulier celles de Valenciennes et de Dunkerque (graphique 10). Ce faible excédent serait néanmoins plus que compensé par le déficit vis-à-vis des autres zones. Celui-ci serait principalement marqué par rapport aux zones situées à l'extérieur de la région : respectivement - 5 000 et - 3 300 par rapport à l'Île-de-France et aux autres départements pour la période 2007 à 2012.

Graphique 11 : Zones d'échange migratoires pour la zone d'emploi de Lille (individus de 25 à 29 ans en 2007, période de 2007 à 2012)



Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Pour les 25 à 29 ans, la situation serait analogue (**graphique 11**) : la zone d'emploi de Lille présenterait un solde migratoire proche de l'équilibre ou déficitaire vis-à-vis de l'ensemble de ses zones d'échange. Le déficit serait particulièrement prégnant par rapport aux autres départements et à la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing : respectivement - 2 800 et - 1 800 personnes entre 2007 et 2012. Le déficit serait également plus marqué vis-à-vis des zones d'emploi de Béthune-Bruay, de Lens-Hénin, de Douai et de Flandre-Lys.

Ces résultats traduiraient des mouvements infrarégionaux liés à des choix résidentiels : après avoir effectué des études supérieures sur la zone d'emploi de Lille, les jeunes actifs en question peuvent désirer acquérir un logement sur une des zones d'emploi périphériques (recherche d'un certain cadre de vie, moindre coût du foncier...).

Enfin, le cas des échanges migratoires entre la zone d'emploi de Lille et la région Île-de-France est intéressant : la seule information sur le solde, proche de l'équilibre, masque des flux considérables entre ces deux espaces. Ainsi, près de 2 000 personnes quitteraient la zone d'emploi de Lille pour la région Île-de-France et inversement entre 2007 et 2012.

La place centrale de la zone d'emploi de Lille dans la structuration des flux migratoires internes des 16 à 29 ans peut être approchée de deux points de vue complémentaires. Le premier consiste à se placer du point de vue de la zone d'emploi de Lille : c'est l'optique retenue précédemment. L'autre possibilité, analysée ci-dessous, consiste à se placer du point de vue des autres zones d'emploi : pour chacune d'entre elles, il s'agit d'apprécier le poids de la zone d'emploi de Lille dans leurs flux d'entrées et de sorties.

D'un point de vue plus synthétique, la zone d'emploi de Lille est le point d'accueil pour près de 30 % des jeunes de 16 à 18 ans quittant les autres zones d'emploi de la région entre 2007 et 2012 (**tableau 6**). Cette proportion serait réduite de moitié (16 %) pour les 25 à 29 ans. La configuration des flux serait inversée pour les flux en provenance de la zone d'emploi de Lille : elle représenterait respectivement 16 % et 30 % des provenances pour les 16 à 18 ans et les 25 à 29 ans s'installant dans d'autres zones d'emploi de la région.

Tableau 6 : Parts de la zone d'emploi de Lille dans les flux de sorties et d'entrées des autres zones d'emploi pour 2007 à 2012

Unité : %

Classes d'âge	Part de l'émigration à destination de la ZE de Lille	Part de l'immigration en provenance de la ZE de Lille
De 16 à 18 ans	29,8	15,7
De 19 à 24 ans	19,4	27,3
De 25 à 29 ans	16,0	29,7
De 16 à 29 ans	21,0	26,2

Source : Omphale 2010 scenario central (Insee).

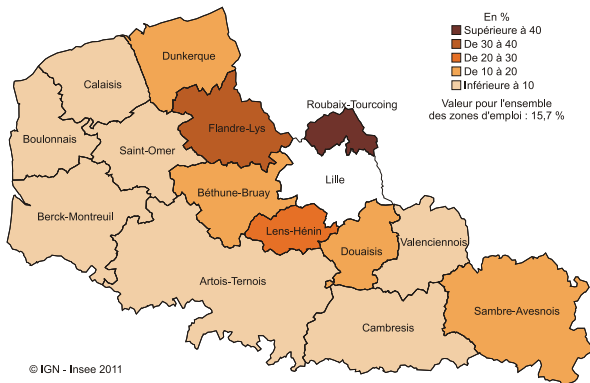
Plus généralement l'importance de la zone d'emploi de Lille comme zone de destination se contracterait avec l'âge tandis que son importance en tant que zone de provenance augmenterait. Cette structure des flux peut s'appréhender via le rôle central de la zone d'emploi de Lille dans les déplacements pour motif d'études. Pour les 16 à 18 ans, les flux sont essentiellement à destination de Lille : les jeunes des autres zones d'emploi y viennent majoritairement pour y étudier.

Par contre, pour les 19 à 29 ans, nombre de ces jeunes partent de la zone d'emploi de Lille une fois leurs études terminées, soit pour retourner sur leurs zones d'origine, soit pour s'installer ailleurs.

Cette analyse en structure ne doit pas masquer les différences d'effectifs en jeu. Pour la population des 16 à 18 ans, l'émigration des autres zones d'emploi de la région à destination de Lille serait de 9 300 sur un total de 31 200 entre 2007 et 2012.

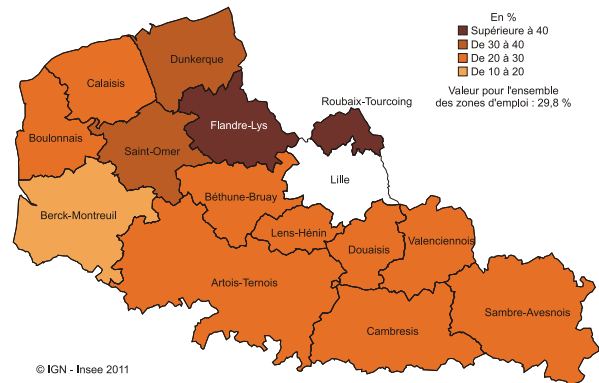
Dans le même temps, l'immigration en provenance de Lille serait de 2 600 sur un total de 16 700. Le décalage apparaît ainsi encore plus important que ne le laisserait supposer la seule structure des flux. Ces résultats agrégés masqueraient des différences assez importantes entre les différentes zones d'emploi de la région (cartes 1 à 6).

Carte 1 : Part, chez les 16 à 18 ans, des flux d'immigration quinquennaux 2007 à 2012 en provenance de la ZE de Lille



© IGN - Insee 2011

Carte 2 : Part, chez les 16 à 18 ans, des flux d'émigration quinquennaux 2007 à 2012 à destination de la ZE de Lille

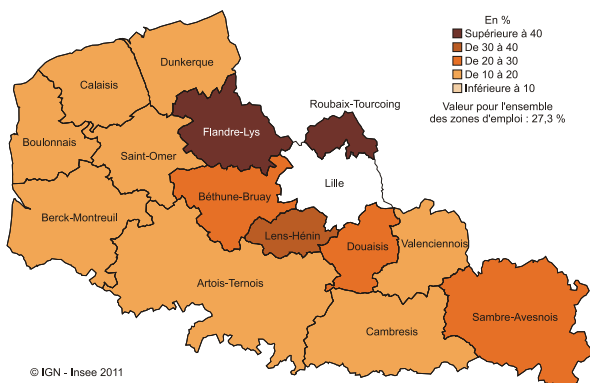


© IGN - Insee 2011

Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

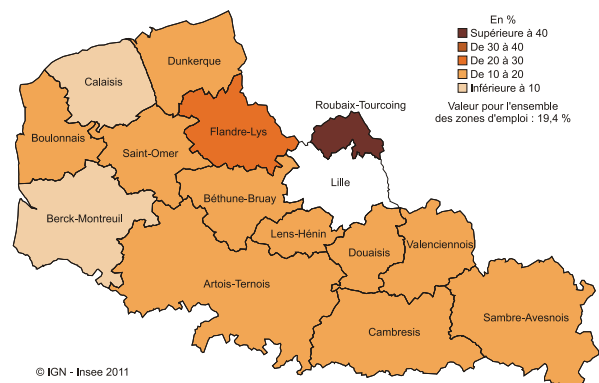
Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Carte 3 : Part, chez les 19 à 24 ans, des flux d'immigration quinquennaux 2007 à 2012 en provenance de la ZE de Lille



© IGN - Insee 2011

Carte 4 : Part, chez les 19 à 24 ans, des flux d'émigration quinquennaux 2007 à 2012 à destination de la ZE de Lille

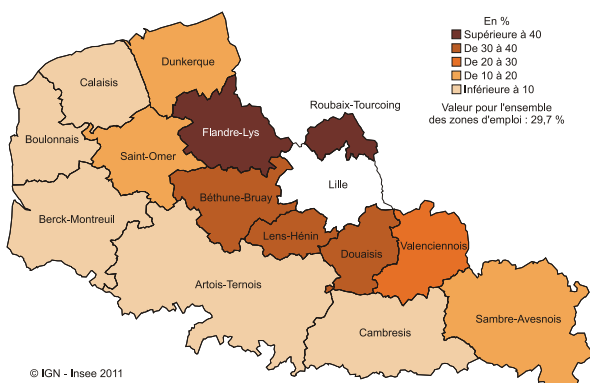


© IGN - Insee 2011

Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

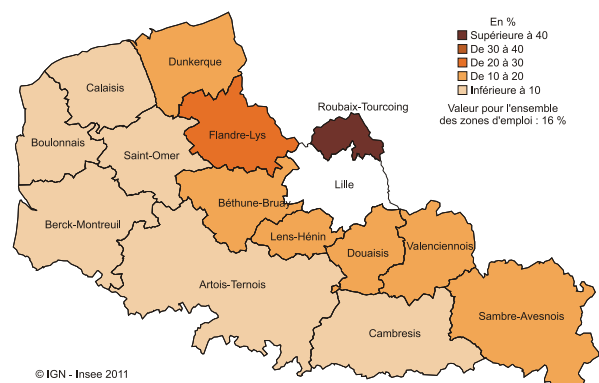
Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Carte 5 : Part, chez les 25 à 29 ans, des flux d'immigration quinquennaux 2007 à 2012 en provenance de la ZE de Lille



© IGN - Insee 2011

Carte 6 : Part, chez les 25 à 29 ans, des flux d'émigration quinquennaux 2007 à 2012 à destination de la ZE de Lille



© IGN - Insee 2011

Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

Source : Omphale 2010, scénario central (Insee).

On retrouverait les deux évolutions symétriques opposées des flux migratoires : la part de la zone d'emploi de Lille dans les flux d'immigration des autres zones d'emploi augmenterait avec l'âge tandis que, dans le même temps, sa part dans les flux d'émigration diminuerait.

Néanmoins, l'ampleur du phénomène varierait considérablement d'une zone d'emploi à l'autre : la proximité géographique semble à ce titre jouer un rôle important.

Ainsi, la zone d'emploi de Lille représenterait toujours plus de 40 % des flux migratoires pour la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing, aussi bien en termes d'immigration que d'émigration. Les liens migratoires avec la zone d'emploi de Lille seraient également plus prégnants pour la zone d'emploi de Flandre-Lys que pour les autres.

Plus généralement, ces liens migratoires seraient davantage développés pour les zones d'emploi du Bassin minier que pour celles du littoral ou du sud de la région. À titre d'exemple, la part de la zone d'emploi de Lille dans les flux d'immigration des 16 à 18 ans serait respectivement de 14,4 %, 16,5 % et 24,1 % pour les zones d'emploi de Douai, de Béthune-Bruay et de Lens-Hénin. L'importance de la zone d'emploi de Lille serait nettement plus faible pour les zones d'emploi de Boulogne-sur-Mer, d'Arras et de Calais puisqu'elle n'y représenterait plus respectivement que 5 %, 6,1 % et 8,1 % des flux d'immigration des 16 à 18 ans.

Enfin, la zone d'emploi de Lille représenterait une proportion plus forte de l'immigration totale pour les 25 à 29 ans que pour les 19 à 24 ans pour les zones d'emploi les plus proches. Par contre, pour les zones d'emploi plus éloignées (littoral et sud de la région), c'est l'inverse : la part de Lille est plus élevée pour les 19 à 24 ans que pour les 25 à 29 ans.

L'ensemble des données précédentes peuvent être synthétisées dans un schéma global (**encadré 3**). Cependant, ces données agrégées de flux sont susceptibles de masquer une grande hétérogénéité des trajectoires individuelles. Il reste néanmoins possible de définir des trajectoires typiques. Celles-ci reposent en définitive sur les choix individuels effectués lors des étapes importantes du parcours de vie des 16 à 29 ans : poursuivre des études supérieures, accéder au premier emploi ou encore acquérir un logement.

Considérons l'exemple d'un jeune du littoral souhaitant poursuivre ses études supérieures sur le pôle universitaire lillois. Une fois ses études terminées, celui-ci peut, soit retourner sur sa zone littorale d'origine, soit rester sur le pôle universitaire lillois pour l'accès au premier emploi. Plus tard dans son parcours de vie, il pourra en outre migrer vers les zones d'emploi périphériques de l'agglomération lilloise pour accéder à la propriété, en raison notamment d'un moindre coût du foncier. Il reste que ces différentes étapes ne sont pas identiques et synchrones d'un individu à l'autre : tout dépendra de la durée des études, du dynamisme relatif des marchés locaux du travail, des contraintes pouvant peser sur les déplacements domicile-travail....

Encadré 1 : la méthodologie des projections

Le nouveau modèle Omphale projette les pyramides des âges selon un processus quinquennal sur les années charnières (2007, 2012...). Les populations par sexe et âge aux années intermédiaires sont obtenues par une procédure d'annualisation. L'information sur les départs et les arrivées (localisation, volume et évolution) constitue l'apport majeur du nouveau modèle. Les flux d'une zone d'origine vers une zone de destination sont modélisés à partir du recensement (question : « Où habitiez-vous cinq ans auparavant ? »). Les quotients d'émigration qui en résultent sont appliqués à la population de la zone d'origine. L'évolution des flux est donc soumise à celle de la population de la zone d'origine.

Les recensements de population et l'observation des tendances ne suffisent pas à réaliser les projections. Il faut aussi choisir un scénario portant sur l'évolution future de chaque composante démographique, à savoir : la fécondité, la mortalité et les migrations. Le scénario central utilisé dans ce dossier reconduit les tendances récentes. La fécondité est ainsi maintenue au niveau observé en 2007 sur le territoire considéré. La probabilité de décéder à chaque âge continue à diminuer doucement selon une tendance parallèle à celle de la France. De même, les quotients migratoires calculés entre 2000 et 2008 pour un territoire donné, sont maintenus sur toute la période de projection.

Encadré 2 : un raisonnement par pseudo-génération

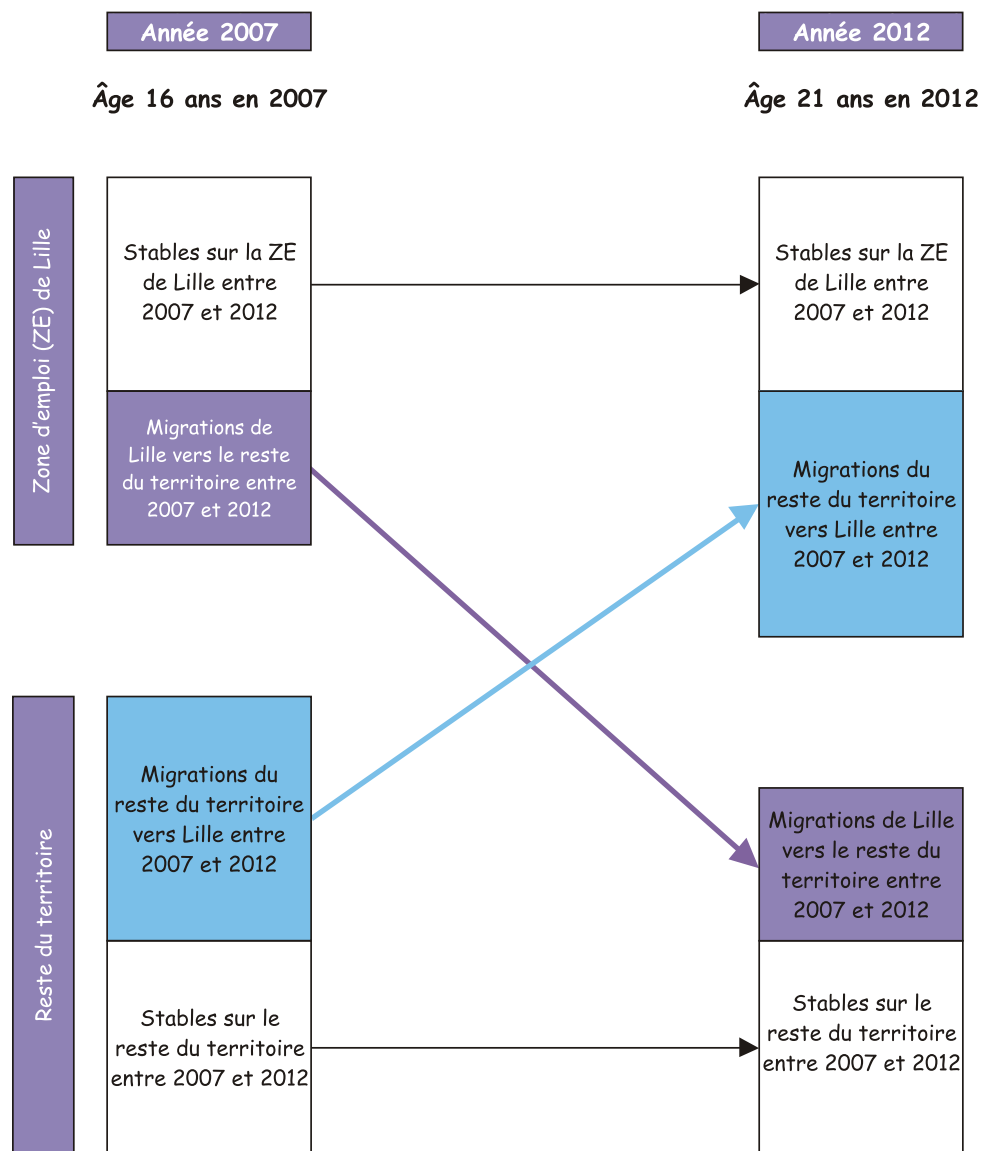
Considérons un exemple fictif centré sur une population de 1 000 individus ayant vingt ans en 2007. Deux cent cinquante individus de cette pseudo-génération émigreront (sorties du territoire) entre 2007 et 2012, c'est-à-dire avant d'avoir vingt-cinq ans. Dans le même temps, cent individus de cette même pseudo-génération immigreront (entrées sur le territoire) entre 2007 et 2012. Le solde migratoire associé à la population d'âge vingt ans en 2007 (vingt-cinq ans en 2012) serait donc déficitaire de cent cinquante individus.

Pourquoi un raisonnement par pseudo-génération ? Dans la pratique, les flux migratoires sont mesurés sur une base quinquennale. Il n'est donc pas possible d'identifier précisément à quel âge la migration a eu lieu. Dans l'exemple précédent, la migration a pu intervenir à vingt ans, vingt et un ans, vingt-deux ans, etc. En l'absence de données complémentaires, il est très délicat d'annualiser les données.

En outre, dans la pratique l'impact de la mortalité à ces âges apparaît négligeable par rapport à l'influence des comportements migratoires. Ainsi, de manière à simplifier l'analyse, il ne sera pas tenu compte de la mortalité.

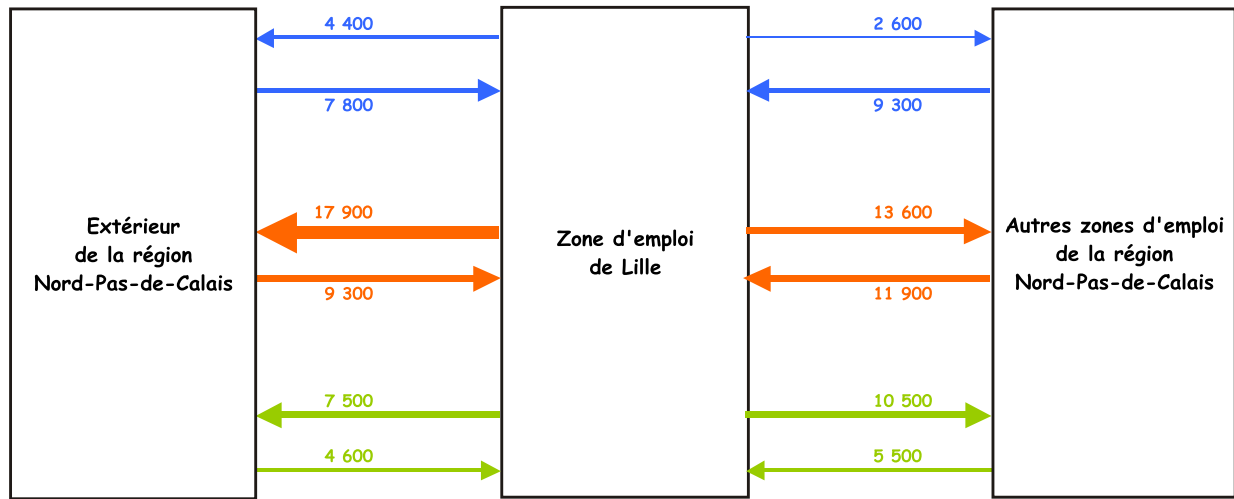
Schéma 1 : Raisonnement par pseudo-génération

Soit la génération des individus ayant 16 ans (âge au sens du recensement) en 2007 et donc 21 ans en 2012



Encadré 3 : une synthèse des flux migratoires

Schéma 2 : Flux migratoires quinquennaux sur la période de 2007 à 2012



- Jeunes âgés de 16 à 18 ans en 2007 : sur la période de 2007 à 2012, ces jeunes migreraient donc entre 16 et 22 ans.
- Jeunes âgés de 19 à 24 ans en 2007 : sur la période de 2007 à 2012, ces jeunes migreraient donc entre 19 et 28 ans.
- Jeunes âgés de 25 à 29 ans en 2007 : sur la période de 2007 à 2012, ces jeunes migreraient donc entre 25 et 33 ans.

Guide de lecture : parmi les jeunes ayant entre 16 et 18 ans en 2007, 4 400 ont quitté la zone d'emploi de Lille entre 2007 et 2012. Dans le même temps, 7 800 ont fait le chemin inverse.